



Pour publication immédiate : 20/2/2015

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO DÉTAILLE LES RÉFORMES ÉTHIQUES APPORTÉES AU BUDGET DANS LE CADRE DE LA PÉRIODE DE 30 JOURS DESTINÉE AUX AMENDEMENTS

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a présenté aujourd'hui d'importantes réformes des lois et règlements en matière d'éthique dans l'État de New York. Ces réformes s'insèrent dans la période de 30 jours destinée aux amendements du budget exécutif 2015-16.

« Nous devons prouver encore une fois qu'on peut faire confiance au gouvernement d'État, et cela signifie l'adoption de nouvelles lois sévères en matière d'éthique et la création d'un système qui dissuade, détecte et punit les individus qui cherchent à abuser et à corrompre, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Nous devons éclairer les zones d'ombre éthiques. Les New-Yorkais ne méritent rien de moins. »

Ces propositions d'amendements à l'intérieur de la période de 30 jours misent sur les autres réformes éthiques déjà comprises dans le budget exécutif du Gouverneur, lesquelles incluent des limites sur les contributions électorales, l'autorisation d'un nouveau système de financement public des élections et la rectification de la faille touchant aux SAARL.

Nouvelles exigences en matière de divulgation

Les fonctionnaires seront tenus de divulguer tout revenu extérieur, la source d'un tel revenu, les services effectués en vue de le recevoir, et si oui ou non il existe un lien entre le gouvernement d'État ou le poste que lesdits fonctionnaires occupent et le travail exécuté. En particulier :

- Tous les fonctionnaires doivent divulguer la nature de chaque source de rémunération extérieure de plus de 1 000 \$.
- Aucun membre ou employé législatif ne peut recevoir de rémunération en lien à un projet de loi ou à une résolution en attente. Aucun législateur ou employé législatif ne peuvent proposer d'individus faisant du lobbying ou de la promotion pour une mesure législative proposée ou en attente si le législateur ou l'employé législatif est également un affilié.
- Les avocats, les agents immobiliers et certains autres professionnels doivent fournir

une description des services pour lesquels ils ont été rémunérés et divulguer la source de rémunération.

- Tous les fonctionnaires offrant des services en personne ou travaillant à titre d'employé d'une entreprise ou d'une société, et étant rémunéré d'un montant de plus de 5000 \$ par un client, doivent divulguer les informations sur ce dernier, les services octroyés et si les services sont oui ou non associés à une mesure législative gouvernementale en attente.
- L'obligation de divulguer le revenu extérieur s'appliquera à tous le financement législatif en capitaux discrétionnaire.

Cette proposition augmentera également les pénalités en cas de non-conformité avec la loi. Dans le cadre de la loi actuelle, les individus ne peuvent être poursuivis pour avoir émis de faux instruments sous le droit criminel. Avec les réformes proposées par le Gouverneur, les fonctionnaires pourront être poursuivis non seulement pour une divulgation financière fausse, mais aussi pour d'autres crimes. La proposition entraînerait de plus la suspension au sein de la fonction publique, durant 5 ans, de toute personne reconnue coupable de méfait pour ne pas avoir divulgué les informations requises par la loi sur la divulgation financière après, ou possiblement jusqu'à 10 ans si on plaide non coupable à l'accusation de méfait.

Cette proposition modifierait également la loi sur les fonctionnaires en vue de suspendre expressément les législateurs des entités représentant des questions législatives ou redirigeant de telles questions législatives vers leurs sociétés. Elle modifierait également la loi sur le lobbyisme de manière à ce qu'elle couvre les municipalités d'une population de 5000 personnes ou plus – la loi actuelle s'applique aux municipalités de 50 000 personnes ou plus.

Annulation de pension

Les contribuables ne devraient pas avoir à payer la retraite des fonctionnaires reconnus coupables de corruption publique. Cette proposition permettra de modifier la Constitution de l'État de New York (ainsi que la loi sur l'annulation de pension en lien, adoptée en 2011) en vue d'appliquer la loi sur l'annulation de pension de New York aux fonctionnaires ayant pris leur retraite avant son adoption en 2011.

Réforme sur les redevances journalières

Cette proposition permettra de mettre fin à la mauvaise utilisation des redevances journalières en tant que suppléments salariaux illicites. Plus particulièrement, les législateurs et les fonctionnaires élus de tout l'État ne devraient être remboursés que pour des frais de voyage raisonnables et nécessaires, pour lesquels des reçus doivent être soumis, ceux-ci devant être obtenus durant l'exécution des devoirs au taux permis aux employés de l'État.

La proposition permettrait également d'opérationnaliser des réformes. Le Bureau du contrôleur de l'État ne pourra plus rembourser les dépenses d'un membre de la législature ou d'un fonctionnaire élu d'où que ce soit dans l'État jusqu'à ce que les clauses élargies en matière de divulgation soient satisfaites. De nouveaux plafonds ont de plus été placés sur le montant des

remboursements autorisés par la loi afin qu'ils équivaillent aux plafonds s'appliquant actuellement aux autres employés de l'État. Cette proposition abroge également la loi actuelle accordant une grande discrétion aux leaders législatifs en vue d'élargir et d'augmenter les redevances journalières.

Divulgence du financement électoral

La proposition renforcera l'obligation de divulguer toutes les dépenses indépendantes en vue d'inclure celles sur les communications effectuées dans les 60 jours avant une élection générale ou spéciale, et dans les 30 jours avant une élection primaire, de manière à ce qu'un client clairement identifié soit mentionné. Cette proposition transfère également l'application de la loi sur les dépenses indépendantes à un avocat en chef responsable de l'application de la loi.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.841